

## TRIBUNE



### Les vols à basse altitude seraient bons pour les caribous ?

■ Nous aimerions contester plusieurs arguments avancés par Jocelyn Coulon («Le dossier du Labrador», *Paix et Sécurité*, automne 1988), arguments qui sont trompeurs ou erronés et qui correspondent au point de vue officiel des forces armées dans toute discussion sur la question [des vols d'entraînement à basse altitude]. Les militaires aiment bien évoquer la croissance du troupeau de caribous de *George River* pour montrer que les vols en question sont compatibles avec la vie de ces animaux, sinon bons pour eux. Ce qui est intéressant, c'est que les militaires continuent d'employer les anciennes estimations sur la taille du troupeau, même si depuis un an, certains biologistes craignent que le troupeau soit considérablement moins nombreux que le dit M. Coulon dans son article. Les forces armées sont au courant de l'écart numérique, mais elles citent le nombre plus élevé parce qu'elles ont tout intérêt à voiler la vérité. Le recensement qui a révélé que le troupeau est plus petit ne s'est pas déroulé sans heurts, ça nous le savons; cependant, l'emploi constant du nombre plus élevé est trompeur. Un recensement effectué à l'automne 1988 devrait fournir des données plus justes.

En outre, on a tort de mettre l'accent sur la taille du troupeau de caribous de *George River*. Au cours des trois dernières années, on a surveillé par satellite certains caribous de ce troupeau. Les mouvements de ces derniers, munis d'un collier-repère montrent que le troupeau semble éviter les zones des vols à basse altitude pendant les périodes où l'entraînement a lieu. Les scientifiques ne savent pas pourquoi. Ce qui est ironique dans tout cela, c'est que peu de vols sont effectués au-dessus du troupeau de *George River*. Les militaires nous jettent donc de la poudre aux yeux quand ils citent le cas de ce troupeau pour prouver que les vols à basse altitude ne dérangent

pas la vie de ces animaux. Toutefois, tout changement dans les circuits de migration influe beaucoup sur l'accès de notre peuple au caribou pendant la saison de la chasse; or, notre culture et notre mode de vie dépendent essentiellement du caribou.

Il est également intéressant de noter que les militaires ne mentionnent pas le troupeau de *Red Wine* (qui circule dans le secteur boisé situé entre les deux zones des vols, et qui est survolé le plus souvent). Le taux de reproduction est très faible dans ce troupeau, dont le nombre de membres fluctue entre 800 et 1 000 depuis des années. On l'a surveillé au cours des trois dernières années pour y mesurer les effets des vols à basse altitude. On ne possède pas encore les résultats de l'étude, car il a fallu la prolonger d'un an, à cause du manque de coopération de la part des pilotes au cours de la première année. Les forces armées se gardent bien aussi de mentionner qu'à partir du 1<sup>er</sup> février 1989, elles effectueront des vols d'entraînement au combat à haute altitude au-dessus du troupeau, ce qui engendrera de nombreux bang soniques dans la région. Nous craignons aussi que les militaires abaissent peu à peu les restrictions actuelles en matière d'altitude pour les vols supersoniques effectués dans ces zones (qui comptent parmi les principales terres dont se sert notre peuple).

En second lieu, les forces armées aiment donner à entendre que les Innus sont divisés sur la question de la militarisation. C'est faux. En mai 1985 s'est tenue à Northwest Point, au Labrador, une assemblée au cours de laquelle les Innus des collectivités du Québec et du Labrador ont fait la déclaration suivante : «Nous, les Innus de Nitessinan habitant à Saint-Augustin, La Romaine, Natasliquan, Mingan, Davis Inlet et Sheshatshiu, nous opposons unanimement à l'emploi de nos territoires par les forces armées, et nous recourons à tous les moyens pacifiques possibles pour mettre fin aux vols d'entraînement à basse altitude, vols qui constituent une violation de notre mode de vie et de nos terres.» À trois reprises au cours de notre campagne de protestation contre l'occupation de nos terres par les militaires, des représentants des col-

lectivités innues du Québec se sont rendus à Goose Bay pour séjourner dans les tentes que nous avons dressées au bout de la piste, en signe de protestation.

Par ailleurs, les forces armées disent souvent qu'elles collaborent avec les camps de chasse en interrompant les vols ou en diminuant le nombre dès qu'elles observent la présence d'autochtones dans une région donnée. Nous avons établi des dossiers sur trois cas où nous avons fourni les coordonnées de camps aux militaires, mais cela ne les a pas empêché de survoler les camps en question. De plus, on peut facilement obtenir les coordonnées de tous nos camps en s'adressant à la compagnie qui nous transporte jusqu'à ces derniers. Les forces armées n'ont qu'un appel téléphonique à faire pour se procurer ces renseignements. Voilà qui prouve que les meilleures zones pour les vols à basse altitude (les vallées et les lacs) sont également les principales régions de chasse de notre peuple.

Mais il ne s'agit pas seulement d'éviter de survoler les camps. Que les avions à réaction évitent les camps, voilà qui n'amoinçait pas l'incidence néfaste des vols sur la faune, dont nous dépendons. En outre, la notification régulière de l'emplacement de nos camps risquerait de légitimer le vol de nos terres par le Canada. Nous n'avons jamais signé de traité avec ce pays. Le territoire est à nous, légalement. Les forces armées devraient nous demander la permission avant d'effectuer quelque vol que ce soit au-dessus de notre territoire. Pourtant, on ne nous consulte pas au sujet des itinéraires de vol ou sur tout accroissement des activités militaires dans notre territoire. Les forces armées sont résolues à faire comme bon leur semble.

*Le chef Daniel Ashini,  
Conseil de bande de Sheshatshiu*

### «Double décision», mauvaise interprétation

■ Dans l'article intitulé «Le dilemme du mouvement pacifiste» (*Paix et Sécurité*, printemps 1988), Tony Rogers analyse les premiers débats politiques sur les essais des missiles de croisière au Canada, et il évoque «la double décision de l'OTAN sur le déploiement en Europe des missiles de croisière lancés

du sol (GLCM) et des missiles *Pershing II*...» En fait, en prenant la fameuse «double décision» en 1979, les Alliés se sont engagés ensemble à réagir sur le plan stratégique au déploiement des missiles soviétiques SS-20, et ils ont alors convenu de déployer des engins et de négocier parallèlement la fin des déploiements tant de l'OTAN que du Pacte de Varsovie.

Le point culminant de cette période de négociations a été atteint en 1981 quand le président Reagan a proposé la fameuse «option zéro»; cette formule de désarmement a finalement été adoptée en 1987 à l'apogée des pourparlers sur les FNI, parce qu'elle était profitable aux deux camps. Les moments les plus sombres de la période sont survenus lors des manifestations partielles massives contre la réaction de l'OTAN face à un défi stratégique clair et net de la part des Soviétiques; ceux-ci ont alors réussi à faire accepter que des missiles mobiles, précis et à longue portée capables d'emporter de nombreuses ogives soient perçus simplement comme étant les produits techniques d'une politique de «modernisation». *R.G. Fulton, Vancouver*

### Le génie militaire à l'oeuvre

■ Je ne veux pas manquer de respect envers l'auteur de l'article intitulé «L'imbroglio des sous-marins» (par Sharon Hobson, *Paix et Sécurité*, hiver 1988-1989), mais j'ai eu l'impression que les mots lui avaient été soufflés par le ministère de la Défense nationale (MDN) : «Pourquoi nous devons poursuivre la réalisation de ce projet, même si nous savons maintenant que ce serait une erreur.» L'élément de l'article qui va le plus dans le sens de cette remarque est la répétition du montant «8 milliards de dollars». En dehors du MDN, personne ne pense que le Canada pourra se procurer une flotte de sous-marins à propulsion nucléaire à ce prix-là. L'auteur réitère tant et plus que le pays doit exécuter les plans, une fois qu'ils sont dressés; derrière cette attitude, je sens aussi l'esprit militaire à l'oeuvre – comme, par exemple, dans la marche vers la guerre en 1914, marche qu'a décrite Barbara Tuchman, dans *The Guns of August*. *A. Frank Thompson, Kitchener* □